

Séance du 27 novembre

Radar répressif à Bornival

Interpellé par un citoyen pour remédier aux excès de vitesse à la ch. de Soignies, le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a invoqué des freins techniques à l'installation d'un radar homologué, y compris de type « tronçon ». Des réunions récentes entre le Chef de corps de la zone de police Nivelles-Genappe et les fonctionnaires de la Région wallonne, ainsi qu'avec la Ministre de tutelle ont laissé entrevoir des perspectives positives. Un avis technique favorable est attendu.

Rénovation des horodateurs

38 horodateurs sont concernés par le marché public d'un montant de 394.218,00€ TVAC. En réponse à Louison RENAULT (PluS) et Bernard DE RO (Les engagés), Véronique VANDEGOOR (DéFI) et Gaëtan THIBAUT (Indépendant), le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que cet « upgrade » technique permettra d'autres modes de paiement : par carte, par smartphone et en monnaie, sans impacter le règlement de stationnement. Quant à l'ensemble des problèmes de stationnement, il y aura une réflexion profonde et globale par la suite.

Point d'apport volontaire

Dans un premier temps, comme l'explique le Bourgmestre Pierre HUART, l'accès au point d'apport volontaire situé rue de l'Athénée pour les déchets ménagers est réservé à deux catégories de ménages : ceux composés d'un enfant de moins de 3 ans et/ou d'une personne souffrant d'incontinence. Pour bénéficier de ce service, rendez-vous sur www.nivelles.be où vous pourrez compléter le formulaire de demande à adresser au Collège communal. Si vous remplissez les conditions du règlement, vous pourrez recevoir un badge d'accès. L'utilisation de ces conteneurs est payante ; le badge coûte 2,50€ et l'ouverture du tiroir (30l) est de 0,80€. Toutes les infos sur les règles de collecte applicables au 1^{er} janvier 2024 en page 5.

Fusion de Fabriques d'églises

A propos de la fusion par absorption des Fabriques d'églises Saints-Jean & Nicolas, Notre-Dame du Saint-Sépulcre & Saint-Paul par la Fabrique d'église Sainte-Gertrude, l'Echevin des Cultes Germain DALNE (LB) s'est dit réjoui d'une trajectoire vers une simplification administrative et une meilleure gestion de l'argent public (économies d'échelle).

PFAS dans l'eau de distribution

Véronique VANDEGOOR a évoqué un certain flou autour des résultats communiqués par la SWDE, ce que le Bourgmestre Pierre HUART a démenti : ils ont été relayés à la population rapidement après l'émission de la RTBF. L'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT (Ecolo) a ajouté que le taux de PFAS étant minime, rien n'incite le Collège communal à prendre des mesures particulières. Les chiffres actualisés régulièrement par la SWDE permettront une surveillance de près. Gérard HUBAUX (Ecolo), Thierry MEUNIER (Ecolo) et Philippe BOUFFIOUX (LB) ont été en ce sens : consommer de l'eau potable ne représente absolument aucun danger à Nivelles.

Revenu cadastral

Sollicité par Véronique VANDEGOOR au sujet du formulaire envoyé à quelque 822 citoyens concernant leur(s) bien(s) immobilier(s), l'Echevin des Finances Germain DALNE explique qu'il

relève de la procédure d'enrôlement et de suivi au niveau de la Région wallonne (obligation légale). Cette enquête permet de combler le sous-effectif de l'administration régionale n'étant pas en mesure de contrôler et mettre à jour le cadastre, et ainsi de garantir des recettes pérennes et une équité fiscale. Pour autant, le taux d'imposition n'augmente pas à Nivelles.

Nids de frelon

L'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT a indiqué à Véronique VANDEGOOR que si la saison des frelons se termine, des actions sont déjà prévues par le Service Environnement pour l'arrivée du printemps, en collaboration avec les apiculteurs locaux.

Plantation d'arbres

En réponse à Evelyne VANPEE (Les engagés), l'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT a souhaité souligner la balance entre abattage et plantations. Il en ressort qu'elle est largement bénéficiaire en faveur des plantations. En effet, depuis le 2012, quelque 10.000 plants d'arbres ont été distribués et 300 arbres plantés depuis 2019.

Projet « Mobilité-Pôle »

Questionné par Louison RENAULT, le Bourgmestre Pierre HUART a mis en avant le Mobi-pôle déjà installé à la gare, où tous les moyens de transport se croisent.

* Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.